ARC-6024 • Essai (projet) de fin d'études en architecture

Responsables : Équipe de professeurs 9 crédits

Rôle du cours dans le programme de maîtrise en architecture (M. Arch.)
Dernière exigence de la formation universitaire qui mène à la profession d'architecte, l'*Essai (projet) de fin d'études en architecture* invite les étudiants à démontrer leur maîtrise en conception architecturale, tout en approfondissant une question, une problématique ou un thème associé au projet. Il exige une synthèse personnelle des compétences, des connaissances et des méthodes acquises tout au long des études en architecture, ainsi que l'exercice de la créativité, de l'autonomie, de la pensée critique et de la rigueur.

1. Contenu pédagogique

L'*Essai (projet) de fin d'études en architecture* implique un processus de recherche-création : il supporte le développement d'une compétence en design, en même temps qu'il encourage celui d'une compétence pour un contenu, une idée ou un thème particulier dont l'étude est fondée sur une analyse rigoureuse des connaissances acquises et des faits étudiés. Par cette double association de design et de recherche, l'essai (projet) peut ainsi prétendre contribuer à une compréhension plus large de la discipline.

1.1 Objectifs de l'essai (projet) de fin d'études en architecture

- concevoir, dans toutes ses dimensions normales[1], un projet d'architecture porteur d'une thèse, c'est-à-dire qui permet d'explorer une question pertinente et d'y apporter une solution architecturale adéquate ou innovante, sur la base d'une position bien étayée;
- mener une démarche intellectuelle et créative, autonome et critique, et en faire état graphiquement, par écrit et verbalement;
- faire un examen des liens entre le projet réalisé et la question soulevée : le défi particulier de l'essai (projet) consiste à développer et à maintenir un dialogue entre la conception du projet et la question étudiée.

1.2 Choix d'un sujet d'essai (projet)

L'essai (projet) sollicite l'autonomie et le jugement de l'étudiant dans le choix de son sujet d'essai (projet), qui se décline en trois aspects complémentaires : un programme, un site d'intervention et une question – ou problématique – à investiguer par la conception architecturale. Il implique un dialogue étroit et entretenu dans les deux sens, entre projet et idées. Ce dialogue peut être initié de deux manières :

- choix d'un projet qui contribue à définir la question – ou la problématique – à développer;
- exploration d'un thème particulier (d'ordre théorique, typologique, critique, programmatique, méthodologique, constructif, etc.) qui inspire le choix du projet.

[1] Les dimensions normales d'un projet d'architecture sont d'ordre social, éthique, écologique, technique, culturel et esthétique. Elles incluent le site et l'environnement; les usages et les usagers, la collectivité; les aspects constructifs et règlementaires; la rigueur formelle et la signification.

L'énoncé d'un sujet d'essai (projet) doit évoquer à la fois le projet d'architecture et la nature de la question de recherche – ou de la problématique – qu'il permet d'explorer. Le sujet peut notamment présenter un aspect de l'architecture sur lequel l'étudiant veut acquérir des compétences professionnelles supplémentaires et/ou permettre d'examiner les débats actuels en architecture ou dans la société, en s'associant à une équipe de recherche de l'école ou à un milieu qui a quelque chose à proposer.

1.3 Envergure du projet d'architecture

Le projet d'architecture doit normalement :

- mettre en jeu des défis architecturaux d'une ampleur digne d'une activité de fin d'études;
- impliquer une certaine complexité programmatique, de même qu'une richesse dans les solutions;
- couvrir une diversité d'échelles d'intervention selon le sujet d'étude, notamment celles de la ville ou des paysages, du bâtiment et éventuellement du détail;
- faire la démonstration de sa matérialisation au plan constructif, en fonction du sujet abordé.

2. Développement de l'essai (projet) de fin d'études en architecture

Le développement de l'essai (projet) s'étend normalement sur deux sessions. Il comporte quatre étapes, dont les deux premières[2] sont réalisées à la session précédant celle de l'inscription au cours.

Étape 1 : Choix, définition et approbation du sujet et du projet

L'étudiant soumet ses choix de thème à explorer, de projet (programme) et de site, selon les modalités indiquées par la direction de programme, durant la session (automne ou hiver) précédant l'inscription à l'essai (projet). Au moment de l'approbation des sujets, l'étudiant est jumelé, par le comité d'approbation des sujets, à un professeur[3]. La supervision du professeur commence dès l'annonce du jumelage, et ce pour deux ou trois consultations à des moments importants de l'élaboration du sujet, durant la session précédant l'inscription au cours.

Étape 2 : Documentation du sujet et synthèse des défis à relever par le projet

Cette étape vise le développement documenté et argumenté des relations entre le projet et les bases conceptuelles qui en instruisent la conception. Les éléments suivants sont présentés dans un document synthèse remis à la fin de la session précédant celle de l'inscription au cours (leur ordre de présentation peut varier selon l'approche retenue par l'étudiant) :

- le titre de l'essai (projet);
- la présentation du sujet qui énonce le thème exploré, le projet et le site, de manière à établir les liens qui unissent ces trois dimensions de l'essai (projet) et à rendre compte de l'originalité et de la pertinence de l'ensemble de la démarche proposée;
- le cadre conceptuel : recension et synthèse critique des écrits fondamentaux sur lesquels s'appuie l'ensemble de la démarche proposée;
- les fondements de la conception du projet d'architecture, incluant les enjeux pris en compte, les objectifs poursuivis, les stratégies favorisées pour les atteindre, ainsi que les logiques de mise en forme du programme sur le site choisi;
- l'analyse détaillée et critique du site d'intervention[4];

---

[2] Elles sont encadrées par le cours *ARC-6025 Préparation à l'essai (projet) de fin d'études en architecture* ou réalisées de façon autonome par l'étudiant.

[3] Le Comité d'approbation des sujets tente le plus possible de satisfaire les choix manifestés par les étudiants (mais sans pouvoir s'y engager officiellement) et/ou en tenant compte des sujets proposés par les étudiants et des intérêts et/ou compétences particulières des professeurs pour ces sujets.

[4] À cette étape, tous les documents d'information requis pour le projet devront être obtenus (cartes du site, règlements de zonage, relevés, etc.).

- l'analyse critique de précédents importants au regard des objectifs poursuivis;
- une ou des esquisses de la thèse qui prend la forme d'une ou des esquisses du projet, qui témoignent d'une prise de position de l'étudiant sur les enjeux, les objectifs, le programme et le site de l'essai (projet);
- une bibliographie synthétique (10 à 15 titres pertinents).

Étape 3 : Élaboration de l'essai (projet) : progression de la conceptualisation / conception du projet
Cette étape, centrale pour l'ensemble de la démarche, porte sur l'avancement des idées et de leur transposition en projet d'architecture, dans la suite logique des réflexions, stratégies et prise de position élaborées aux étapes précédentes. Elle implique un processus d'échange constant entre le projet d'architecture et la thèse, qui se développent parallèlement en suivant, mais sans s'y restreindre, la direction initiée aux étapes précédentes. À cette étape, les propositions ne sont plus de l'ordre des intentions, elles doivent se traduire en langage proprement architectural. Forme, espace et matière sont coordonnés pour manifester une prise de position originale et professionnelle sur le sujet choisi. Trois critiques obligatoires ponctuent cette étape.

Étape 4 : Réflexion critique et rédaction finale de l'essai (projet)
Durant les semaines qui suivent la critique finale, l'étudiant termine la rédaction de son essai (projet), soit la mise en forme d'un document qui rend compte des fondements du sujet (tels qu'élaborés durant les deux premières étapes), du développement du projet (lors de la troisième étape) et de l'évaluation de l'apport du projet d'architecture à la démarche intellectuelle élaborée précédemment. Cette étape implique un retour articulé, complet et critique sur l'ensemble du processus de l'essai (projet), en référant aux questions, concepts, outils méthodologiques, arguments et auteurs sur lesquels se base la rédaction jusque-là. L'ensemble du propos est abondamment illustré et pourra traiter notamment :

- des questions formulées au départ qui trouvent réponse dans et par la conception;
- d'un regard sur l'hypothèse, une fois qu'elle a été confrontée à la création architecturale;
- des découvertes marquantes et/ou des difficultés rencontrées;
- des pistes de recherche nouvelles qui sont suggérées par les conclusions de la recherche-création actuelle.

Note : Le format de ce document final doit être conforme aux consignes indiquées aux annexes 2 et 3.

3. Encadrement et évaluation de l'essai (projet)

3.1 Modalités d'encadrement

L'encadrement de l'étudiant est assuré par un professeur désigné et s'étend, à des degrés d'intensité différents, sur deux sessions :

- à la session précédant l'inscription à l'essai (projet) : deux ou trois rencontres;
- à la session d'inscription à l'essai (projet) : les modalités d'encadrement (habituellement hebdomadaire) sont établies conjointement entre le professeur et les étudiants qu'il supervise.

3.2 Modalités d'évaluation

En fonction du calendrier de la session de l'essai (projet), l'étudiant présente l'avancement de son projet et de sa réflexion lors de trois critiques et du dépôt final de l'essai (projet) :

- *critique préliminaire (jury de professeurs)* — *note indicative*
- *critique intermédiaire (jury de professeurs et d'invités)* — *note indicative*
- *critique finale (jury de professeurs et d'invités)* — *67 % de la note finale*
- *document final de l'essai (projet)* — *33 % de la note finale*

L'étudiant doit présenter son travail à toutes les étapes d'évaluation, aux dates prévues au *Calendrier de l'essai (projet) de fin d'études en architecture* (annexe 1), même celles qui donnent lieu à une évaluation indicative. À chacune des étapes d'évaluation, le travail de l'étudiant doit faire montre du degré de qualité, d'avancement et de complétude qui est attendu (voir la section qui suit).

Correspondance des notes numériques et alphanumériques :

Valeur numérique d'une lettre		*Écart admissible pour convertir une valeur numérique en lettre*		*Signification du résultat*
A+ **A** **A-**	4,33 4,00 3,67	4,17 à 4,33 3,84 à 4,16 3,50 à 3,83	91,67 à 100 88,34 à 91,66 85,00 à 88,33	Travail qui témoigne de l'atteinte convaincante de l'ensemble des objectifs visés.
B+ **B** **B-**	3,33 3,00 2,67	3,17 à 3,49 2,84 à 3,16 2,50 à 2,83	81,67 à 84,99 78,34 à 81,66 75,00 à 78,33	Travail qui rencontre très bien la majorité des objectifs visés.
C+ **C**	2,33 2,00	2,17 à 2,49 2,00 à 2,16	71,67 à 74,99 70,00 à 71,66	Travail satisfaisant mais qui comporte des lacunes importantes à l'égard des objectifs visés.
E	0,00	moins de 2,00	00,00 à 69,99	Travail insuffisant qui ne rencontre pas les objectifs visés.

3.3 Éléments de présentation requis et critères d'évaluation

- ***Critique préliminaire*** *(avec jury de professeurs – note indicative)*

Cette critique permet d'expliquer le projet ainsi que les fondements de sa conception, en référant notamment à la question – ou la problématique – soulevée, aux enjeux, aux objectifs, aux idées et aux stratégies identifiées pour donner sens à l'ensemble dans les semaines à venir. Ceci implique, dès le début de la session, de bien connaître le site d'intervention et d'en avoir fait une analyse exhaustive, de comprendre et d'interpréter judicieusement le programme architectural et de tabler sur une analyse de précédents pertinents, ainsi que sur une compréhension large des principaux défis que lance le projet. Le jury doit pouvoir apprécier les intentions de l'essai (projet) et l'émergence d'une prise de position sur le sujet, à partir de tous les éléments de présentation nécessaires à la bonne compréhension du projet.

- ***Critique intermédiaire*** *(avec jury de professeurs et d'invités – note indicative)*

Cette critique vise à rendre compte de l'avancement du projet, tant aux plans théoriques que pratiques. L'accent est mis sur le projet qui doit être présenté dans une version avancée, annonçant avec conviction des pistes de développement appropriées et prometteuses au regard de la thèse qu'il supporte et des idées mises en jeu. Le jury doit pouvoir apprécier l'essai (projet) à partir de tous les éléments de présentation nécessaires à une compréhension juste et complète des défis que l'étudiant cherche à relever et des moyens qu'il met en œuvre pour y arriver.

Critères d'évaluation :

- intérêt de l'exploration proposée;
- clarté de la mission poursuivie;
- adéquation et maîtrise des outils d'investigation privilégiés;
- justesse de la prise de position architecturale proposée pour explorer le sujet;

- qualités du projet dans ses dimensions les plus importantes par rapport au sujet en relation avec ce qui est attendu d'un architecte professionnel;
- éloquence des présentations graphiques, physiques (maquettes) et verbales;
- cohérence du propos.

Note : Cette présentation comprend la version imprimée du projet (maximum : deux panneaux verticaux de 1200mm x 2000mm) et des maquettes analogiques. Elle peut aussi être accompagnée d'un autre support (format *PowerPoint* et/ou animation, notamment).

- ***Critique finale*** *(avec jury de professeurs et d'invités – 67% de la note finale[5])*

Cette présentation fait la démonstration d'un projet complet et convainquant, en s'appuyant sur la synthèse des démarches de conception et de réflexion qui l'ont accompagné (rappel .succinct du sujet, de l'évolution de la thèse et des hypothèses de travail). Encore ici, l'accent est mis sur le projet qui, dans sa version finale, aura, en soi, l'éloquence requise pour illustrer : 1) le développement du projet d'architecture dans toutes ses dimensions normales, 2) l'exploration qui a été faite de la thèse et 3) les liens entre le projet et la thèse. Cette présentation sera complétée par un regard critique sur l'approche, les méthodes et les concepts mis en jeu. Le jury doit pouvoir apprécier la qualité et la pertinence de l'essai (projet), démontrées par le projet même, à partir de tous les éléments de présentation que l'étudiant jugera pertinents au regard de son sujet d'essai (projet).

Critères d'évaluation :
- pertinence et rigueur du développement du projet au regard des intentions et de l'exploration qu'il a suscitée et formalisée;
- qualités architecturales du projet dans ses dimensions les plus importantes par rapport au sujet et aussi en relation avec ce qui est attendu d'un architecte professionnel;
- éloquence des présentations graphiques, physiques (maquettes) et verbales;
- cohérence du propos;
- qualité de la réflexion critique sur les liens entre la thèse et le projet.

Note : Cette présentation comprend la version imprimée du projet (maximum : deux panneaux verticaux de 1200mm x 2000mm)[6] et plusieurs maquettes analogiques. Elle peut aussi être accompagnée d'un autre support (format *PowerPoint* et/ou animation, notamment).

- ***Document final de l'essai (projet)*** *(professeur et 2e évaluateur – 33% de la note finale)*

Suite à la critique finale, les étudiants ont quelques semaines pour compléter la rédaction de leur essai (projet) et corriger certains détails de leur projet au besoin (*Calendrier de l'essai (projet) de fin d'études en architecture* – Annexe 1). Le texte remis à la session précédente, qui aura été revu, amélioré et enrichi en cours de session, est finalisé. Il explique aussi le processus de développement du projet d'architecture, inclut une réflexion critique sur les liens entre le projet et la thèse, intègre les illustrations requises et est mis en forme finale (annexe 2). Ce document est évalué sur la base de ce qui est remis : des corrections mineures peuvent être exigées avant que la note finale ne soit inscrite au dossier de l'étudiant.

Critères d'évaluation :
- qualité de la présentation du sujet et de la problématique;

[5] Un échec à cette évaluation (67%), impossible à rattraper avec la dernière évaluation (33%), entraine un échec au cours.
[6] Un troisième panneau pourra être envisagé, si les ressources matérielles le permettent : à vérifier auprès du responsable (local 0219).

- qualité de la documentation et de l'argumentation critique; validité et pertinence des sources;
- liens essai + projet et regard critique;
- cohérence générale de la démarche;
- qualité de la rédaction, de l'expression française et de la présentation d'ensemble.

Évaluation de l'essai (projet) final – dans un premier temps :

- remise de deux copies papier complètes (qui peuvent être en noir et blanc et brochées) à la direction de programme, à l'heure et à la date prévues au *Calendrier de l'essai (projet) de fin*;
- les examinateurs rédigent un rapport d'évaluation qui est remis à l'étudiant et à la direction de programme. Ils remettent aussi à l'étudiant une copie annotée de son texte où, le cas échéant, les erreurs typographiques et autres erreurs mineures sont identifiées. Même si son document écrit de l'essai (projet) est jugé satisfaisant, l'étudiant est tenu d'effectuer les corrections à l'intérieur du délai prévu au *Calendrier de l'essai (projet).*

Remise de l'essai (projet) final – dans un deuxième temps :

- avant d'effectuer le dépôt final de leur essai (projet) et de voir sa note finale inscrite à son dossier, l'étudiant est tenu de le faire signer par son professeur superviseur. Cette signature devra apparaître dans les premières pages du document (voir l'annexe 2);
- ce document final sera remis à la direction de programme en deux exemplaires papier (selon le format prescrit à l'annexe 2, en couleurs, avec une reliure de type spirale) **et** en version numérique identifiée au nom de l'auteur (selon la procédure identifiée à l'annexe 3);
- l'essai (projet) dont la note finale et globale est égale ou supérieure à B est déposé à la salle de lecture de l'École d'architecture et sur le site web de l'École (s'il a été remis dans le format numérique prescrit à l'annexe 3).

3.4 Politique de remise du projet

La remise du projet doit en tout point respecter ce qui suit :

- pour la **critique préliminaire** : affichage le jour même de la critique (avant l'heure annoncée du début de la critique) au local assigné par la direction;
- pour la **critique intermédiaire** : affichage du projet complet (planches et maquettes) au local assigné par la direction, avant 17h00 la veille du jour de la critique;
- pour la **critique finale** :
  - dépôt sur <www.webdepot.arc.ulaval.ca>, d'un dossier compressé (.zip) identifié à son auteur, contenant les fichiers en format .pdf également identifiés à leur auteur des planches définitives du projet, avant la date et l'heure indiquées au *Calendrier de l'essai (projet) de fin d'études en architecture* (annexe 1);
  - affichage du projet complet (planches et maquettes) au local assigné par la direction, avant 17h00 la veille du jour de la critique.

Les dérogations à cette politique sont sujettes à pénalités selon le tableau qui suit. Le responsable des remises des projets et les professeurs superviseurs doivent les signaler à la direction.

- les dérogations et les pénalités sont <u>indépendantes</u> et <u>cumulatives</u>. Sauf pour des cas de force majeure présentés à la direction avant les date et heure de remise (et sans égard à toute cause technique ou informatique), les pénalités seront appliquées sans préavis comme suit :

Dérogation :	**Pénalité associée :**
1. Les fichiers .pdf des planches finales du projet ont été remis en retard	Un cran* de la note attribuée au projet **au moment du retard** et un cran* **par jour** de retard additionnel
2. Les planches ne sont pas affichées à la date et à l'heure prévue	Un cran* de la note attribuée au projet **au moment du retard** et un cran* **par heure** de retard additionnelle
3. Les planches affichées ne sont pas identiques aux fichiers .pdf et aux réductions remis auparavant	Au moins deux crans* de la note attribuée au projet
4. Les maquettes ne sont pas présentes à la date et à l'heure prévues	Un cran* de la note attribuée au projet
5. L'étudiant/e est absent/e lors de la critique	Échec
	***** Un cran signifie, par exemple, de B+ à C+.

3.5 Politique de remise du document final de l'essai (projet)

Le document final de l'essai (projet) projet de fin d'études doit être remis aux dates et heures prévues au *Calendrier de l'essai (projet) de fin d'études en architecture* (annexe 1). Tout retard, sans justification et sans entente préalable avec la direction, sera pénalisé d'un échelon de notation (de A- à B+, par exemple) par jour (ouvrable et non ouvrable) de retard.

Annexe 1 • Calendrier de l'essai (projet) de fin d'études en architecture • Automne 2015

La direction du programme ou de l'école communiquera, au besoin, les informations complémentaires concernant les procédures de remises, critiques ou toute autre information pertinente. Pour des raisons logistiques, certaines dates inscrites au présent calendrier pourraient être modifiées par la direction du programme.

Session	Semaine	Jour	Actions / étudiants	Actions / équipes de professeurs + programme
Précédant l'essai (projet)				
			Dépôt du sujet d'étude	Jumelage professeur / étudiant
De l'essai (projet)	1			
	2	**Vendredi 11 septembre**	Critique préliminaire / avec professeurs (affichage le matin de la critique)	
	3			***Remise d'une note indicative***
	4			
	5			
	6			
	7	Jeudi 15 octobre	**Affichage des planches avant 17h00**	
		Vendredi 16 octobre	**Critique intermédiaire / jury de professeurs et d'invités**	
	8			***Remise d'une note indicative***
	9	26-30 octobre	***Semaine de lecture***	
	10			
	11			
	12			
	13			
	14	Mercredi 2 décembre	**Dépôt du dossier compressé .zip sur webdépot : avant 16h00**	
		Jeudi 3 décembre	**Impressions des planches**	
			Affichage des planches et des maquettes : avant 17h00	
		Vendredi 4 décembre	**Critique finale / jury de professeurs et des invités**	
	15			***Remise de la note du projet (67%)***
	16	**Vendredi 18 décembre**	**Dépôt pour évaluation du document final de l'essai (projet)** ***(Semaine des critiques générales de l'école)***	
Suivant immédiatement l'essai (projet)	1	Mercredi 13 janvier 2016		***Remise de la note de l'e(p) (33%) et des demandes de corrections***
	2	Entre le 13 et le 21 janvier	**• Corrections demandées par les évaluateurs.** **• Remise d'une copie pour dernière vérification auprès du superviseur**	
	3	Vendredi 22 janvier à 11h00 au plus tard	**Dépôt de deux copies papier du document final de l'essai (projet) + webdépot d'une version numérique**	***Inscription de la note finale au dossier de l'étudiant.***

Annexe 2 • Consignes de mise en forme du document final de l'essai (projet) de fin d'études

Le document final de l'essai (projet) comprend entre 8000 et 10000 mots (sans compter les annexes). Les planches du projet, tel qu'il a été présenté à la critique finale, sont réduites en format tabloïd (11''x17'') et incluses dans le document final (il faut s'assurer de la lisibilité de ces planches, qui constitueront l'annexe 1 de l'essai (projet) final).

Le dépôt du document final de l'essai (projet) est effectué en **deux (2) exemplaires papier**, en couleurs et avec une reliure de type spirale, de même qu'en **version numérique** (voir l'annexe 3).

Format du document final

- Page couverture plastifiée et page de garde cartonnée;
- Impression recto verso autant que possible;
- Format lettre (8,5 x 11) avec des feuilles de format tabloïd (11 x 17) repliées pour les illustrations grand format, les planches du projet, notamment;
- Marges : 2,5 cm (possibilité de 3cm à gauche); marge de 5cm en haut lorsqu'il s'agit d'un nouveau chapitre;
- Pagination obligatoire (voir plus loin : Organisation formelle de l'essai (projet))
- Interligne : 1,5
- Police : Times 12 points ou Arial 11 point (ou un équivalent);
- Figures, tableaux, cartes et plans, photos :
  - Légende au besoin et indication de la source, le cas échéant
  - Renvoi clair dans le texte, la figure ou le tableau étant situé après ce renvoi (soit plus bas sur la page, soit au haut de la page suivante)
  - Titre des figures en bas de la figure
  - Titre des tableaux en haut des tableaux
- Bibliographie et références bibliographiques selon les règles adoptées par les sciences sociales :

Références bibliographiques (exemples)

*Veuillez présenter les références bibliographiques selon un **modèle unifié**. Celui qui suit n'est pas obligatoire, mais il est synthétique et pratique. Il y a évidemment des cas particuliers plus difficiles à traiter: consultez au besoin un guide bibliographique. Vous procédez par ordre alphabétique des noms d'auteurs (vous pouvez inscrire le prénom au complet, ce qui est plus précis, ou seulement l'initiale). Si vous comptez plusieurs titres pour un même auteur, vous les notez selon l'année décroissante de leur publication. S'il y a plusieurs titres pour un même auteur, une même année de publication, vous attachez une lettre différente à chacun des titres de cette année de publication seulement.*

Martin, R. (2003) *Les tourterelles*. http://www.ulaval.ca/fgf/martin/ (20 janvier 2003)
Le cas d'un site WEB avec auteur (date de la consultation du site)

Martin, R. (2002) *État de la population des tourterelles au Québec*. Rapport de recherche. Québec : Direction de la faune, Ministère de l'environnement.
Le cas d'un rapport de recherche

Martin, R. (2001a) « Les chasseurs de tourterelles : Portrait sociodémographique », In : Sauvageau, R. (dir.) *Paysages ornithologiques menacés*. Washington, DC : Island Press, 125-154.
Le cas d'un chapitre dans un livre auquel plusieurs auteurs ont contribué.

Martin, R. (2001b) « Les tourtereaux de l'Ontario ». *Recherches ornithologiques canadiennes*, 4 (1) : 331-356.
Le cas d'un article dans un périodique.

Martin, R. (1998) *Les tourterelles du Québec*. Montréal : Fidès.
Le cas d'un livre complet écrit par un seul auteur.

Martin, R. (1995) *Distribution des tourterelles au Québec*. Mémoire de maîtrise. Québec : Université Laval.
Le cas d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat.

Société des ornithologues du Québec, http://www.ornith.qc.org/ (10 janvier 2003)
Le cas d'un site WEB d'une société ou d'un organisme (date de consultation)

Références correctes dans le texte

Tout au long de l'élaboration de la présentation de votre sujet, de même que dans la recension des écrits importants pour votre recherche, vous avez souvent, dans le texte même, à supporter vos propos 1) en référant aux auteurs dont vous vous inspirez ou 2) en les citant textuellement. Par exemple (ce sont des cas fictifs) :

• *vous résumez l'idée d'un auteur ou la paraphrasez :*
Comme Martin (1998) le démontre si bien, les tourterelles du Québec viennent en formats et couleurs variés qui sont fort difficiles à reproduire avec *form•Z*.

• *vous citez explicitement un auteur, alors vous ajoutez la page de la citation :*
Martin (2001b; 143) prétend d'ailleurs que « même si les tourterelles du Québec ne constituent pas encore une espèce en voie d'extinction, leur habitat doit tout de même faire l'objet de mesures de préservation ». Ainsi, …

• *les citations de plus de 5 lignes vont en retrait du texte principal :*
Dans le syllabus du cours *Méthodologie de l'e(p)*, Blais et White (2005; 2) mentionnent que :

> « Les travaux pratiques, en deux étapes, (le *Texte 1*, à remettre aux environs de la mi-session, et le *Texte 2*, à remettre à la fin de la session) visent à aider les étudiants à élaborer une version préliminaire de l'essai (projet) qu'ils élaboreront à la session suivante. Il s'agit donc d'un travail cumulatif d'intégration des diverses étapes de recherche, d'analyse et de synthèse réalisées durant le cours. Le contenu des *Texte 1* et *Texte 2* se développera et se précisera au fur et à mesure de l'avancement du cours ».

Les noms d'auteur et l'année de publication renverront le lecteur aux titres précis qui se trouvent en bibliographie.

Organisation formelle de l'essai (projet)

Page titre _____ non paginée; voir le modèle à la page suivante
Le titre de l'essai (projet) doit bien évoquer le sujet (essai + projet)

Pages préliminaires _____ elles sont paginées en chiffres romains
- **Résumé** _____ résumé succinct du contenu en un paragraphe
- **Membres du jury**
- **Avant propos** _____ s'il y a lieu : remerciements, contexte, etc.
- **Table des matières** _____ avec pagination des chapitres et sections
- **Liste des tableaux** _____ avec pagination des tableaux
- **Liste des figures** _____ avec pagination des figures

Le corps de l'essai (projet) _____ paginé de manière continue en partant de la page 1

Introduction

Chapitre 1 _____ éviter le trop grand nombre de chapitres
Les chapitres et les sections doivent avoir un titre éloquent qui décrit bien ce qu'ils recouvrent.[7]
hiérarchiser les titres : une hiérarchie à trois niveaux est amplement suffisante :

hiérarchisation des titres selon le système numéral :
1
1.1
1.1.1

ou simple hiérarchie typographique[8] :
L'habitat des tourterelles
L'habitat des tourterelles au Québec
L'habitat des tourterelles dans la ville de Québec

Chapitre 2

Chapitre etc…

Conclusion

Bibliographie

Annexes _____
- Annexe 1 : Le projet tel que présenté à la critique finale
- Autres annexes, au besoin : analyse de site et de précédents, questionnaires, fiches d'analyse, tableaux/synthèses, etc. Bref, toute information complémentaire au texte principal.

---

7 Il faut donc éviter les titres comme «Problématique» et plutôt parler du propos, par exemple, «Les ambiances lumineuses dans les hôpitaux : nature du problème».

8 Attention cependant de ne pas abuser alors de polices et de tailles variées. Attention aussi à maintenir la hiérarchie constante à travers tout le texte, y compris l'espacement avant et après le titre d'un niveau donné.

Titre de l'essai (projet)

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade de M. Arch.

Prénom et Nom de l'auteur

Superviseur:

Prénom et Nom du (la) superviseur : *(espace pour la signature)*

École d'architecture
Université Laval
Année

Annexe 3 • Procédure d'enregistrement numérique du document final de l'essai (projet) et de remise sur www.webdepot.arc.ulaval.ca (Format .pdf optimisé)

1. Réduire les planches au format 11'' x 17'' à 150 dpi et enregistrer en photoshop pdf.

2. Dans Acrobat Pro :

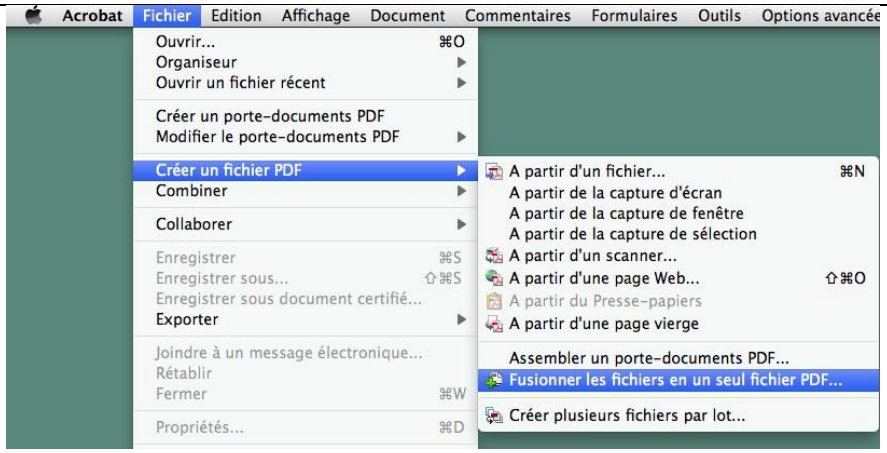

3. Déposer les fichiers (.pdf) en ordre

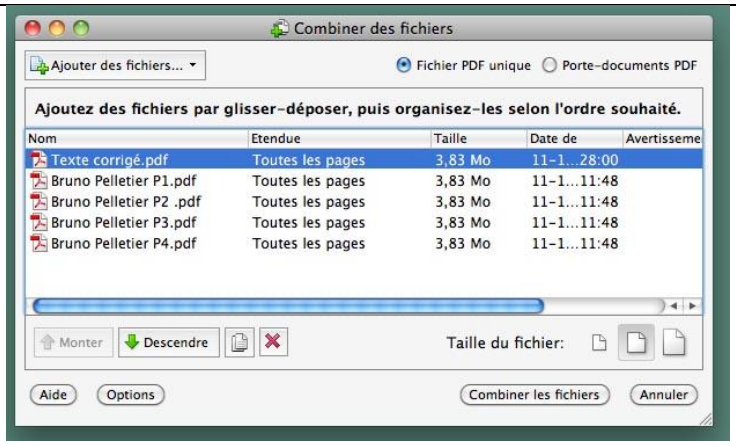

4. Enregistrer (au format pdf optimisé)